



Paris, le 9 octobre 2012

GL/TP/2012-319

Monsieur,

Vous avez souhaité appeler mon attention sur la situation fiscale des Jeunes Entreprises Innovantes (JEI) et je tenais à vous assurer que j'ai pris connaissance de votre courrier avec la plus grande attention.

GERARD LARCHER

SENATEUR DES YVELINES

MAIRE DE RAMBOUILLET

ANCIEN MINISTRE

L'investissement dans la recherche par nos entrepreneurs, en particulier ceux des JEI, est un facteur primordial de croissance et de dynamisme économique dont notre pays a tant besoin. Soutenir cet investissement faisait partie d'une stratégie de politique économique volontariste, axée sur la relance et l'innovation afin d'améliorer la compétitivité de la France que promouvait la précédente majorité.

Dans ce contexte, ce revirement de doctrine fiscale est dommageable à notre économie. Dans un premier temps, il convient d'attendre de voir la réponse que Monsieur Arnaud MONTEBOURG, Ministre du Redressement Productif, et Monsieur Jérôme CAHUZAC, Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances chargé du Budget, apporteront à mon Collègue Philippe ADNOT afin de savoir si un changement d'instruction est possible.

Sensible aux inquiétudes que vous formulez, je me permets de tenir mon Collègue Philippe ADNOT informé de vos préoccupations dans la mesure où il a développé une expertise sur ces questions depuis plusieurs années.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Gérard LARCHER

Monsieur François-Xavier BEORCHIA

Gérant

INSO Sarl

2 route de la Noue

91 190 GIF-SUR-YVETTE